
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 5 août 2020 à 8 h 30
salle Peter-McGill, hôtel de ville
et par téléconférence**

PRÉSENCES :

Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
Mme Cathy Wong, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
Mme Suzie Miron, Conseillère associée
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE20 1092

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 5 août 2020, en y retirant les articles 12.001 à 12.017, 20.004 et 20.011.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE20 1093

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 26 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE20 1094

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 30 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE20 1095

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 5 juillet 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE20 1096

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Électricité Grimard inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation de caméras surveillance PTZ, pour une période de 10 semaines, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 302 619,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 461750;
- 2- d'autoriser une dépense de 30 261,93 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 30 261,93 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1202968020

CE20 1097

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans par laquelle BRANDT TRACTEUR, plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des chargeuses articulées sur pneus de 3,5 verges cubes, pour une somme maximale de 5 073 846,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18034 ;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget dédié au remplacement des véhicules du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA), et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1208528008

CE20 1098

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Roland Grenier Construction ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de désamiantage des salles mécaniques du sous-sol de l'aréna Maurice-Richard, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 284 304,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15624;
- 2- d'autoriser une dépense de 56 860,89 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 68 233,06 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1208807001

CE20 1099

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 440 181 \$ (incluant les frais de jury) aux organismes ci-après désignés, pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme « Patrimoines montréalais: une mise en valeur dans les quartiers 2020 » de l'Entente sur le développement culturel de la Ville de Montréal MCC/Ville 2018-2021 (EDCM);

Cocontractants	Montant(s)
La fondation Héritage Montréal	20 000 \$
Le Musée des Maîtres et Artisans du Québec	20 436 \$
Société du Château Dufresne inc.	30 000 \$
Écomusée de la maison du fier monde	30 000 \$
PAAL Partageons le monde	30 000 \$
Musée du Château Ramezay	30 000 \$
Archéo-Québec	30 000 \$
Musée des Hospitalières de l'Hotel-Dieu de Montréal	12 960 \$
SDC Pignons rue Saint-Denis	45 000 \$
Société de développement communautaire de Montréal (SODECM)	29 975 \$
Société pour la promotion de la danse traditionnelle Québécoise	13 000 \$
Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal	18 000 \$
Société historique Cavalier de LaSalle	30 000 \$
Société d'histoire du Domaine de Saint-Sulpice	30 000 \$
Société historique de Saint-Henri	22 000 \$
Mémoire du Mile-End (MME)	17 500 \$
Musée des ondes Emile Berliner	30 000 \$
Total des contributions:	438 871 \$
Frais de jury	1 310 \$
TOTAL	440 181 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1207233003

CE20 1100

Vu la résolution CA20 30 07 0180 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles en date du 7 juillet 2020;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder une aide financière totale de 41 171,04 \$ aux artistes et travailleurs culturels mentionnés au dossier décisionnel pour la différence entre les dépenses ayant été engagées et payées pour l'exécution des contrats et conventions avant leur résiliation et le montant total prévu aux contrats;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1201609004

CE20 1101

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver l'ajustement des montants accordés et des informations contractuelles concernant les droits de diffusion des artistes et organismes sélectionnés, à la suite de l'appel à participation lancé par le Service de la culture, dans le cadre de la programmation culturelle des Voies actives sécuritaires (CE20 1041), pour un ajustement total de 3 159,21 \$, net de taxes;
- 2- d'approuver les projets de convention (licence) entre la Ville de Montréal et ces artistes et organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1203205005

CE20 1102

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal et non récurrent de 13 653 \$ à la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse pour réaliser une étude de faisabilité et d'adéquation pour son projet de relocalisation, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1208080003

CE20 1103

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal et non récurrent de 140 000 \$ à l'organisme Le Carrousel pour engager des ressources spécialisées afin de réaliser son projet d'immobilisation "Le Cube", dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1208080002

CE20 1104

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 25 000 \$ au Mouvement des artisans du changement pour la planification et la coordination des activités de nettoyage des berges, prévues dans le cadre de l'édition montréalaise 2020 de la Mission 100 tonnes;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1204286004

CE20 1105

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 293 853 \$, pour la réalisation du projet de logements sociaux Vilavi - Montcalm dans l'arrondissement Ville-Marie;
- 2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1208833002

CE20 1106

Vu la résolution CA20 12138 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 7 juillet 2020;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier de la Ville de Montréal à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2), pour les travaux en lien avec la construction d'un bâtiment industriel situé au 8905, boulevard du Golf, dans l'arrondissement d'Anjou.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1207715014

CE20 1107

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément au pouvoir délégué par les résolutions CM15 1107 et CM15 1266, l'évaluation de rendement insatisfaisant de Neptune Security Services inc. réalisée par le Service de la concertation des arrondissements, dans le cadre des contrats accordés pour les services de gardiennage (lot 1) et de signalisation (lot 2) dans des lieux d'élimination de la neige pour deux saisons hivernales (CM19 1106, appel d'offres 19-17819), et de l'inscrire sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux ans, à compter du 5 août 2020.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1207711004

CE20 1108

Vu la résolution CA20 08 0278 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 2 juin 2020;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal à confirmer son engagement à transmettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), au plus tard 60 jours après que les travaux de construction seront achevés, une attestation quant à leur conformité ainsi que l'engagement d'entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales et de tenir un registre d'exploitation et d'entretien dans le cadre du projet de construction des infrastructures souterraines (égouts et aqueduc), dans la nouvelle rue Ernest-Anctil, dans la phase 4I du développement résidentiel Bois-Franc.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1203058005

CE20 1109

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Montréal au World Cities Culture Forum, pour la période d'avril 2020 à mars 2021, pour un montant de 8 500 Euros (13 045 \$ CAD approximativement).

Adopté à l'unanimité.

30.004 1208021002

CE20 1110

Il est

RÉSOLU :

de recommander au gouvernement du Québec de nommer deux représentantes de la Ville de Montréal au sein du conseil d'administration de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), l'une provenant des bibliothèques des arrondissements du territoire de la Ville, soit Mme Elsa Marsot, directrice par intérim à la direction de la culture, sports, loisirs et développement social de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, et l'autre provenant des secteurs de la culture et du patrimoine du territoire de la Ville, soit Mme Tania Ormejuste, directrice des communications et des initiatives territoriales du Conseil des arts de Montréal, en vertu de l'article 4.1 de la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1201213002

CE20 1111

Il est

RÉSOLU :

de reconduire ou de nommer les personnes suivantes au sein des différentes commissions des régimes de retraite de la Ville de Montréal :

Commission du régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal :

- Nommer, en remplacement de M. Jacques Marleau qui a pris sa retraite, M. Richard Audet, Directeur Financement, placement et trésorerie, pour un mandat d'une durée de 3 ans;
- Renouveler le mandat de Mme Lucie St-Jean, Chef de division - Gestion de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite au Service des finances, pour une durée de 3 ans.

Commission du régime de retraite des cols bleus de la Ville de Montréal :

- Nommer, en remplacement de M. Jacques Marleau, M. Richard Audet, Directeur Financement, placement et trésorerie, pour un mandat d'une durée de 3 ans;
- Nommer, en remplacement de M. Yves Courchesne, M. Gabriel Morin, Directeur du Bureau de la retraite, pour un mandat d'une durée de 3 ans;
- Renouveler le mandat de M. David Bélanger, Conseiller principal - Régime de retraite au Service des ressources humaines, pour une durée de 3 ans;
- Renouveler le mandat de Mme Lucie St-Jean, Chef de division - Gestion de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite au Service des finances, pour une durée de 3 ans.

Commission du régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal :

- Nommer, en remplacement de M. Jacques Marleau, M. Richard Audet, Directeur Financement, placement et trésorerie, pour un mandat d'une durée de 3 ans;
- Renouveler le mandat de Mme Lucie St-Jean, Chef de division - Gestion de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite au Service des finances, pour une durée de 3 ans.

Commission du régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal :

- Nommer, en remplacement de M. Jacques Marleau, M. Richard Audet, Directeur Financement, placement et trésorerie, pour un mandat d'une durée de 3 ans;
- Nommer, en remplacement de M. Yves Courchesne, M. Gabriel Morin, Directeur du Bureau de la retraite, pour une durée de 3 ans;
- Renouveler le mandat de M. David Bélanger, Conseiller principal - Régime de retraite au Service des ressources humaines, pour une durée de 3 ans;

- Renouveler le mandat de Mme Lucie St-Jean, Chef de division - Gestion de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite au Service des finances, pour une durée de 3 ans.

Commission du régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal :

- Nommer, en remplacement de M. Jacques Marleau, M. Richard Audet, Directeur Financement, placement et trésorerie, pour un mandat d'une durée de 3 ans;
- Renouveler le mandat de M. Olivier Roberge, Chef de division - Avantages sociaux, pour un mandat d'une durée de 3 ans;
- Renouveler le mandat de Mme Lucie St-Jean, Chef de division - Gestion de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite au Service des finances, pour une durée de 3 ans.

Commission du régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal :

- Nommer, en remplacement de M. Jacques Marleau, M. Richard Audet, Directeur Financement, placement et trésorerie, pour un mandat d'une durée de 3 ans;
- Nommer, en remplacement de M. Yves Courchesne, M. Gabriel Morin, Directeur du Bureau de la retraite, pour une durée de 3 ans;
- Renouveler le mandat de M. Normand Lapointe, Directeur adjoint - Direction générale, pour une durée de 3 ans;
- Renouveler le mandat de M. Olivier Roberge, Chef de division - Avantages sociaux, pour une durée de 3 ans;
- Renouveler le mandat de Mme Lucie St-Jean, Chef de division - Gestion de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite au Service des finances, pour une durée de 3 ans.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1206335003

CE20 1112

Il est

RÉSOLU :

de remplacer, dans le cadre de la formation du Conseil d'administration et du Comité des placements de l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal (ABRPPVM), M. Jacques Marleau par M. Richard Audet, pour un mandat de trois ans.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1206335004

CE20 1113

Il est

RÉSOLU :

de renouveler les mandats de Mme Judy Sheehan et de M. Paul-Antoine Troxler à titre de membres du conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau, pour une période de trois ans, prenant effet à compter du 14 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1204689002

CE20 1114

Vu la résolution CA20 210132 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 30 juin 2020;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Verdun, d'une contribution financière de 15 000 \$ provenant du Musée canadien de l'histoire pour le projet « Verdun en temps de guerre : une communauté engagée ».

Adopté à l'unanimité.

30.009 1205148003

CE20 1115

Vu la résolution CA20 09 0187 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 6 juillet 2020;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, afin de tenir compte de la réception par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, d'une contribution financière de 70 000 \$ provenant de la Communauté métropolitaine de Montréal, pour la réalisation du projet « Agriculture urbaine commerciale au District central ».

Adopté à l'unanimité.

30.010 1201388003

CE20 1116

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le budget 2020 de BIXI Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1204368001

CE20 1117

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à intenter une demande en intervention forcée (appel en garantie) contre Régis Côté et associés architectes et Compagnie d'assurance Temple, Aviva, Compagnie d'assurance du Canada, Réassurance XL Amérique, Compagnie d'assurance Everest du Canada, et Arch Assurance Canada Ltée, soit les assureurs responsabilité professionnelle de Les Consultants S.M. inc. et/ou Gaby Khammar, David Jobin, Pascal Maffolini, Alain Dulude, William Charlebois-Lemieux, Steve Chamberland et Simon Grégoire-Tremblay, soit les ingénieurs de Groupe S.M. International inc., ayant signé et/ou scellé les plans et devis dans le cadre du projet de mise aux normes de l'aréna Fleury, à la suite de la notification de la demande introductive d'instance de Trisura compagnie d'assurance Garantie contre la Ville de Montréal pour 930 177,71 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1208821002

CE20 1118

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à intenter une demande en intervention forcée (appel en arrière garantie) contre Régis Côté et associés architectes et Compagnie d'assurance Temple, Aviva, Compagnie d'assurance du Canada, Réassurance XL Amérique, Compagnie d'assurance Everest du Canada, et Arch Assurance Canada Ltée, soit les assureurs responsabilité professionnelle de Les Consultants S.M. inc. et/ou Gaby Khammar, David Jobin, Pascal Maffolini, Alain Dulude, William Charlebois Lemieux, Steve Chamberland et Simon Grégoire-Tremblay, soit les ingénieurs de Groupe S.M. International Inc., ayant signé et/ou scellé les plans et devis dans le cadre du projet de mise aux normes de l'aréna Fleury, à la suite de la notification de la demande introductive d'instance en garantie de Trisura compagnie d'assurance Garantie contre la Ville de Montréal, elle-même poursuivie par Corporation de construction Germano pour 1 758 022,64 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1208821003

CE20 1119

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à intenter une demande en intervention forcée (appel en garantie) contre Compagnie d'assurance Temple, Aviva, Compagnie d'assurance du Canada, Réassurance XL Amérique, CHUBB du Canada, Compagnie d'assurance (aux droits de Assurance ACE INA), Compagnie d'assurance Everest du Canada, et Arch Assurance Canada Ltée, soit les assureurs responsabilité professionnelle de Les Consultants S.M. inc. et Marc Mousset, Jean-François Cloutier,

Nicolas Noelte, Petrica Voinea, Maxime Latenderesse, Sylvie Dupont, Tuong Phong Huyng et Ian Gagnon, soit les ingénieurs de Les Consultants S.M. inc. ayant signé et/ou scellé les plans et devis dans le cadre du projet de remplacement de l'autoroute Bonaventure, à la suite de la notification de la demande introductive d'instance de Construction Bau-Val inc. contre la Ville de Montréal pour 3 734 753,33 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1208821004

CE20 1120

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructures (Programme Réussir@Montréal - Artère en chantier) (RCG 15-083), l'ordonnance numéro 9 jointe au présent dossier décisionnel afin de rendre applicable ce règlement au secteur « Laurier Ouest ».

Adopté à l'unanimité.

40.001 1207797006

CE20 1121

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal - Commerce) (RCG 15-082), l'ordonnance numéro 19 jointe au présent dossier décisionnel afin de rendre applicable ce règlement au secteur « SDC Petite-Italie - Marché-Jean-Talon ».

Adopté à l'unanimité.

40.002 1207797005

CE20 1122

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation de la rue Sainte-Catherine et ses abords (Programme Réussir@Montréal - Sainte-Catherine) (RCG 17-023), l'ordonnance numéro 3 jointe au présent dossier décisionnel afin de rendre applicable ce règlement au secteur « Sainte-Catherine ouest et ses abords ».

Adopté à l'unanimité.

40.003 1207797007

CE20 1123

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet de convention collective à intervenir entre la Commission des services électriques de Montréal et le Syndicat canadien de la fonction publique, Section locale 305 (unité des cols blancs), couvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023;
- 2- d'autoriser le directeur général de la Ville et le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer le projet de convention collective.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1200649005

CE20 1124

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du rapport trimestriel sur les mainlevées, couvrant la période du 1^{er} avril 2020 au 30 juin 2020, le tout conformément à l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1208078009

CE20 1125

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du rapport sur les décisions déléguées concernant la conclusion de contrats relatifs à la location et aux aliénations d'immeubles, couvrant la période du 1^{er} juin au 30 juin 2020, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1208078010

Levée de la séance à 10 h 07

70.001

Les résolutions CE20 1092 à CE20 1125 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Sylvain Ouellet
Vice-président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville